

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération approuvant l'adhésion au Groupement de
commandes pour le marché de fourniture d'énergie
électrique et de gaz naturel

Assemblée Générale du 14 mai 2018

Présents

Madame Françoise TAHERI, Secrétaire Générale de la Préfecture représentant le Préfet des Alpes-Maritimes, Monsieur Georges-François LECLERC.

Monsieur Pascal STARTARI, Directeur adjoint Pôle Gestion Publique, représentant la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.

Madame, Messieurs SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHAIX Bernard Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, LACHKAR Laurent Vice-Président, FOURQUIN Frédéric, Trésorier, GRECH Stéphane, trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BRUT Karine, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CHAUMIER Eric, COSTAMAGNA Anne, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GABAS Valérie, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LIZZANI Elisabeth, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry **Membres élus.**

30 membres présents, le quorum est atteint. L'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Mesdames, Messieurs BONNIN Olivier, BIANCHERI André, CLARET Christophe, DEGIOVANNI Eddie, CASALS Jean, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MOLINES Gérard, ROUGET Sylvain, MATOUT Jean-Louis, TOURNAIRE Jean-Luc WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames, Messieurs COLLET Didier, DELAUNAY Bernard, MEINARDI Alain, ROSSI Jean-Pierre, SAINT LAURENS Patrick, SOYER Jean-Marie, VERA-FINOCCHI Paule, VOLPI Robert, **Conseillers techniques.**

Excusés

Monsieur STELLARDO Gilbert, Président honoraire
Monsieur PERUGINI Francis, Président honoraire
Monsieur ESTEVE Dominique, Président honoraire
Monsieur FOUQUES Jean-Pierre, Trésorier honoraire

Mesdames, Messieurs, BRUT Karine, CIPPOLINI Denis, COURTADE Anny, DI NATALE Paul, IPPOLITO Philippe, LABAT André, MANE Jean, LEPAGE Henri-Philippe, DI NATALE Paul, GEORGELIN Bruno, NIDDAM Ilan, PICOLET Lionel, MAUREL Corinne, RENAUDI Philippe, VOISIN Thierry, **Membres élus**

Mesdames, Messieurs ALFANDARI Bernard, ARIN Jean, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BRINCAT Bernard, EBEL Jean-Marie, FERRALIS Gérard, **Membres associés**

Mesdames, Messieurs HOELLARD Michèle, DAUFES Eric, DORE Eric, **Conseillers techniques**

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux comptes**

Absents

Mesdames, Messieurs BREMOND Lydie, CALVIERA Stéphanie, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, GAMON Christophe, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, KLEYNHOFF Bernard, LONDEIX Laurent, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, PEGLION Jean-Philippe, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, VALENTIN Bruno **Membres élus**

Mesdames, Messieurs GODIER Stéphanie, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, MATHEZ Pierre, NASSIF Anis, PASCAL Ernest **Membres associés**

Mesdames, Messieurs ALEMANNI Marc, BONA Alexandre, CAPPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLOMBAN René, FLAMAND Pascal, GAILLARD André, GEORGELIN Bruno, GUILLOT Michel, LELAURAIN Dominique, LEULIER Frédéric, LLORCA Alain, LOMBARD Armand, MANSI Matteo, MATAS Jean-Michel, MESSINA Mathieu, NOLIER Patrick, PARSEKIAN-NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PELOU Frédéric, PERRY Antoine, PEREZ Dario, PUY Michel, RIERA Julien, ROSIER Roch-Charles, ROSSI Jean-Pierre, ROULLE Sylvie, ROUSSEL Christian, TRIC Emmanuel, THILLAUD Dominique, VOLPI Robert **Conseillers techniques**

La loi n°2010-488 du 7 décembre 2010 portant organisation du marché de l'électricité (dite Loi NOME) prévoit la réorganisation et la régulation de ce marché en favorisant la concurrence. Les installations raccordées aux réseaux de distribution dont la puissance installée dépasse 36kVA devaient perdre, le 1er janvier 2016, le bénéfice des tarifs réglementés de vente (TRV). Les titulaires de ces installations devaient donc lancer une consultation pour leurs besoins en électricité afin de conclure de nouveaux contrats avant le 31 décembre 2015, faute de quoi leurs contrats avec EDF auraient été prolongés dans les conditions des TRV jusqu'au 30 juin 2016, date à laquelle la livraison d'électricité aurait été suspendue.

Lors de la réunion du 2 septembre 2014 de la Commission des Ports Délégués et Concédés (CPDC) de l'UPF (Union des Ports de France), nos représentants ont présenté les analyses qui conduisent nos ports à envisager une mutualisation de leurs achats de fourniture d'énergie électrique. Cette mutualisation permet de bénéficier de tarifs plus avantageux. D'autres entités publiques ou privées, membres du groupement pour leurs établissements non portuaires, ont pu se joindre au groupement.

Cette 1ère consultation ayant permis une économie pour l'ensemble des membres du 1er groupement de commandes, il a été décidé de la relancer sous la même forme, avec l'adhésion possible de nouveaux membres au groupement, augmentant ainsi le périmètre et les consommations en électricité pour de meilleurs tarifs.

Il a également été créé, à la demande de certains établissements souhaitant adhérer au groupement de commande, un lot pour la fourniture de gaz naturel.

Il est précisé que, en ce qui concerne la CCI Nice Côte d'Azur, tous les points de livraison d'énergie électrique portuaires ainsi que tous les points de livraison en électricité de nos établissements administratifs seront à nouveau couverts par cette consultation. La fourniture de gaz naturel, pour l'ensemble des établissements de la CCINCA, est couverte par un marché régional.

Après avoir entendu l'exposé qui précède,

CONSIDERANT

Que Les établissements et organismes intéressés sont à ce jour les suivants :

Les Ports Normands Associés,

La Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque,
Le Port de Cap d'Ail,
L'Établissement Public Régional Port de Sète,
La SAS VAUBAN 21,
La SAS GALLICE 21,
La Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix,
La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur,

Que les principales caractéristiques prévues par la convention de Groupement sont les suivantes :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur sera le coordonnateur du groupement,
- La consultation prendra la forme d'un accord cadre passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour deux lots (électricité et gaz naturel), et le marché sera un Accord-cadre établissant les règles relatives à la passation d'un ou plusieurs marché(s) subséquent(s), sans montant minimum, ni montant maximum, pris en application des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016,
- Le marché est passé pour une durée initiale de 3 ans ferme, reconductible 1 fois pour une période d'un an par décision expresse du Pouvoir Adjudicateur, soit une durée totale de 4 ans maximum.

DECIDE

D'approuver le projet de d'adhésion de la CCI NICE COTE D'AZUR au groupement de commandes selon les termes exposés ci-dessus,

De donner tous pouvoirs à son président, ou à toute personne qu'il se substituerait, pour accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et signer ladite convention d'adhésion de groupement de commandes,

De prendre le rôle de coordonnateur de ce groupement de commandes, et organiser la procédure d'analyse des offres avec la Commission Technique ad hoc pour ce groupement ;

De signer et notifier les documents contractuels dans le cadre du marché précité,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
NICE COTE D'AZUR ADOPTE A L'UNANIMITE LES TERMES DE CET EXPOSE
ET DECIDE DE LE TRANSFORMER EN DELIBERATION**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 30

Votants : 30 (quorum atteint 29)

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 30

Nice, le 14 mai 2018

Le Président



Jean-Pierre SAVARINO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION D'APPROBATION DES AVIS RENDUS PAR
LA CCI NICE COTE D'AZUR EN MATIERE D'URBANISME****Assemblée Générale du 14 mai 2018****Présents**

Madame Françoise TAHERI, Secrétaire Générale de la Préfecture représentant le Préfet des Alpes-Maritimes, Monsieur Georges-François LECLERC.

Monsieur Pascal STARTARI, Directeur adjoint Pôle Gestion Publique, représentant la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.

Madame, Messieurs SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHAIX Bernard Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, LACHKAR Laurent Vice-Président, FOURQUIN Frédéric, Trésorier, GRECH Stéphane, trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BRUT Karine, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CHAUMIER Eric, COSTAMAGNA Anne, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GABAS Valérie, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LIZZANI Elisabeth, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry **Membres élus.**

30 membres présents, le quorum est atteint. L'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Mesdames, Messieurs BONNIN Olivier, BIANCHERI André, CLARET Christophe, DEGIOVANNI Eddie, CASALS Jean, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MOLINES Gérard, ROUGET Sylvain, MATOUT Jean-Louis, TOURNAIRE Jean-Luc WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames, Messieurs COLLET Didier, DELAUNAY Bernard, MEINARDI Alain, ROSSI Jean-Pierre, SAINT LAURENS Patrick, SOYER Jean-Marie, VERA-FINOCCHI Paule, VOLPI Robert, **Conseillers techniques.**

Excusés

Monsieur STELLARDO Gilbert, Président honoraire
Monsieur PERUGINI Francis, Président honoraire
Monsieur ESTEVE Dominique, Président honoraire
Monsieur FOUQUES Jean-Pierre, Trésorier honoraire

Mesdames, Messieurs, BRUT Karine, CIPPOLINI Denis, COURTADE Anny, DI NATALE Paul, IPPOLITO Philippe, LABAT André, MANE Jean, LEPAGE Henri-Philippe, DI NATALE Paul, GEORGELIN Bruno, NIDDAM Ilan, PICOLET Lionel, MAUREL Corinne, RENAUDI Philippe, VOISIN Thierry, **Membres élus**

Mesdames, Messieurs ALFANDARI Bernard, ARIN Jean, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BRINCAT Bernard, EBEL Jean-Marie, FERRALIS Gérard, **Membres associés**

Mesdames, Messieurs HOELLARD Michèle, DAUFES Eric, DORE Eric, **Conseillers techniques**

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux comptes**

Absents

Mesdames, Messieurs BREMOND Lydie, CALVIERA Stéphanie, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, GAMON Christophe, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, KLEYNHOFF Bernard, LONDEIX Laurent, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, PEGLION Jean-Philippe, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, VALENTIN Bruno **Membres élus**

Mesdames, Messieurs GODIER Stéphanie, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, MATHEZ Pierre, NASSIF Anis, PASCAL Ernest **Membres associés**

Mesdames, Messieurs ALEMANNI Marc, BONA Alexandre, CAPPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLOMBAN René, FLAMAND Pascal, GAILLARD André, GEORGELIN Bruno, GUILLOT Michel, LELAURAIN Dominique, LEULIER Frédéric, LLORCA Alain, LOMBARD Armand, MANSI Matteo, MATAS Jean-Michel, MESSINA Mathieu, NOLIER Patrick, PARSEKIAN-NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PELOU Frédéric, PERRY Antoine, PEREZ Dario, PUY Michel, RIERA Julien, ROSIER Roch-Charles, ROSSI Jean-Pierre, ROULLE Sylvie, ROUSSEL Christian, TRIC Emmanuel, THILLAUD Dominique, VOLPI Robert **Conseillers techniques**

L'Assemblée Générale,

Considérant les avis émis en matière d'urbanisme.

TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	ENVOI
CHATEAUNEUF DE GRASSE Avril 2018	Révision n°1 PLU – Phase Arrêt : <ul style="list-style-type: none"> Maintien des sites économiques et création d'un nouveau secteur route de Grasse ; Ambiguïtés à rectifier dans le règlement des zones économiques UZ ; Deux OAP, Place du Pré et Place du Village, destinées à restructurer et redynamiser ces deux polarités. 	Avis favorable	22-04-18
CARROS Mai 2018	Modification n°2 du PLU de Carros : <ul style="list-style-type: none"> Evolution du PLU vis-à-vis de 3 projets de développement raisonné (l'Evêché, la Tuilière et les Plans), en lien avec l'activité agricole ; Diverses modifications du zonage et du règlement. 	Avis favorable	04-05-18

TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	ENVOI
SCOT OUEST Avril 2018	Elaboration SCoT Ouest – Diagnostic sur le périmètre « Basse Vallée de la Siagne » <ul style="list-style-type: none"> Forts enjeux environnementaux, agricoles et économiques sur ce secteur ; Nécessité de compléter le volet économique de ce diagnostic et d'établir une liste plus exhaustive des projets situés dans ce périmètre ; Réalisation par la CCI d'une estimation du nombre d'entreprises et d'emplois et transmission des 3 cartographies. 	Avis favorable	18-04-18
CASA Avril 2018	Concertation publique sur l'aménagement du Plateau de la Sarrée au Bar-sur-Loup : <ul style="list-style-type: none"> Projet d'extension de la ZAE porté par la CASA, premières orientations présentées lors d'une réunion publique le 24 avril 2018 ; Création de lots à vocation industrielle sur environ 8 hectares, d'une cité artisanale sur 2 hectares, maintien du pôle loisirs à l'ouest. 	Avis favorable	27-04-18

Décide,

d'approuver les avis rendus ci-dessus et de les transformer en délibération,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 30

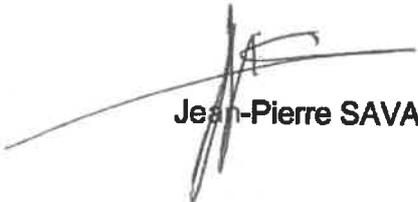
Votants : 30 (quorum atteint 29)

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 30

Cette demande est approuvée à l'unanimité ;

Nice, le 14 mai 2018

Le Président



Jean-Pierre SAVARINO

KA